



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 10 AVRIL 2025 A 18H30,

MEMBRES
EN EXERCICE : **35**

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril 2025 à dix-huit heures trente,

MEMBRES
PRESENTS : **30**

Le Conseil Municipal de la Commune de GARDANNE s'est réuni à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Monsieur Hervé GRANIER, Maire,

MEMBRES
REPRESENTES : **5**

Etaient présents lors du vote de la présente délibération :

MEMBRES
ABSENTS : **0**

Mesdames et Messieurs Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Sandrine ZUNINO, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Pascal NALIN, Valérie SANNA, Noura ARAB, Magali SCELLES, Sophie CUCCHI-GILAS Adjoints.

DATE DE LA
CONVOCATION :
04 avril 2025

Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuider DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Kamel BELARBI, Valérie FERRARINI, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Claire CAMPODONICO, Claude JORDA, Paméla PONSART, Jimmy BESSAIH, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Jean-Marc LA PIANA, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Bruno PRIOURET et Kafia BENSADI, Conseillers municipaux.

DELIBERATION
2025-41

Etaient représentés par procuration :

Mesdames et Messieurs :

Jean-François GARCIA donne procuration à Pascal NALIN
Claude DUPIN donne procuration à Alain GIUSTI

OBJET :

**BILAN DES CESSIONS
ET ACQUISITIONS
FONCIÈRES
RÉALISÉES EN 2024**

Guy PORCEDO donne procuration à Jean-Marc LA PIANA
Marie-Christine RICHARD donne procuration à Patricia SPREA (*départ en cours de séance*)
Fouzia BOUKERCHE donne procuration à Kafia BENSADI

Secrétaire de Séance :

Vincent BOUTEILLE, Conseiller municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 2241-1,

Vu le bilan foncier précité

Le bilan annuel des cessions et acquisitions foncières réalisées par la Commune donne lieu à une délibération du Conseil Municipal conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose "(...) *Le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du Conseil Municipal.*

Ce bilan est annexé au compte administratif de la Commune".

Pour l'année 2024, les ventes suivantes ont été réalisées :

Nom de l'acquéreur	Désignation du bien	Prix de vente	Date de signature de l'acte définitif
Mme et M. PIERRON	Parcelle CA n°819 - Biver	6 500 €	27/08/2024
Mme et M. GIL	Parcelles CA n°820 et 821 - Biver	9 940 €	27/08/2024
SCI LES COCCINELLES	Parcelle CM n°493 - Avenue des Alumines	1 000 €	22/10/2024
Mme RAMPAL-CAR et M. LINGUEGLIA	Parcelle BH n°386 - Chemin Estrec	182 000 €	22/10/2024
EPF PACA	Parcelle BT n°56 - Site Les Molx	243 350 €	23/10/2024

Par ailleurs, ont été réalisées les acquisitions suivantes :

Nom du vendeur	Désignation du bien	Prix de l'acquisition	Date de signature de l'acte définitif
SAS RIO TINTO France	Parcelles BA n°112, 130, 131, 161, 167 et 168 - Quartier Mistral	1 € symbolique	19/03/2024
Syndicat des copropriétaires de "Campagne Casoni"	Parcelle BE n°532 - Avenue de Mimet	1 500 €	21/05/2024
ASL du Lotissement "Les Sophoras"	Parcelle AI n°145 - Chemin des Sophoras	1 € symbolique	22/10/2024



Enfin, a pu être conclu l'échange sans soulte suivant :

Acquéreurs	Désignation des biens cédés	Date de signature de l'acte définitif
Syndicat des copropriétaires de "L'Oléacée"	Parcelle BE n°534 - Avenue de Mimet	21/05/2024
Commune de Gardanne	Parcelle BE n°535 - Boulevard Paul Cézanne	

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Article 1 :

De prendre acte du bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire de la commune pour l'année 2024 tel qu'il figure dans les tableaux ci-dessus.

Article 2 :

De dire que ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

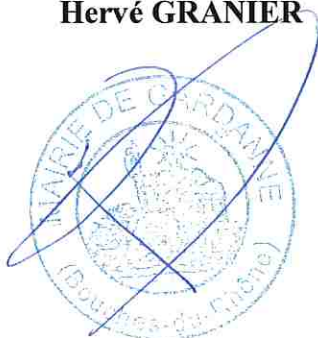
Adoptée à la **MAJORITE** des suffrages exprimés

23 votes **POUR** (groupe majorité avec procurations J-F. GARCIA et C. DUPIN, et B.PRIOURET)

12 **ABSTENTIONS** (J.M LA PIANA avec procuration G.PORCEDO, P. SPREA avec procuration M.C RICHARD, L.DESHAIES, C.JORDA, P. PONSART, J. BESSAIH, S. GAMECHE, J. GUIDINI-SOUCHE, K. BENSADI avec procuration F.BOUKERCHE)

Maire,

Hervé GRANIER



Secrétaire de séance,

Vincent BOUTEILLE

